COMMENT...

INVESTIR RESPONSABLE ?

Quels supports privilégier ?

Les labels décryptés

Comment choisir son fonds ISR ?

PRIMONIAL

creative investments

SOMMAIRE

4 La finance,
acteur clé du développement
durable

6 Donner du sens
à son épargne

9 Les Français,
de plus en plus intéressés
par l'épargne responsable

10 Comment investir
de façon responsable ?

14 Comment bien choisir
son fonds ISR ?

Primonial, la référence pour votre épargne

Spécialisé sur tous les aspects du patrimoine, Primonial imagine et sélectionne des solutions complètes destinées et adaptées aux attentes des épargnants et des professionnels du patrimoine. Leader indépendant de conception, de gestion et de conseil en solutions de placement, le Groupe poursuit son développement en axant son offre sur des produits d'épargne toujours plus innovants.

Pour vous aider à prendre les bonnes décisions en matière d'épargne, il est important de vous faire accompagner par un conseiller en gestion de patrimoine. Il saura, en fonction de vos besoins et de votre situation, vous indiquer la meilleure solution financière.

www.primonial.com

CONTEXTE

La finance, acteur clé du développement durable

Face aux enjeux environnementaux et sociaux, les acteurs de la finance ont un rôle important à jouer. En orientant les flux de capitaux vers des projets plus vertueux, ils peuvent montrer la marche à suivre. Pour convaincre les particuliers, pédagogie et transparence sont de rigueur.

Selon le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il faudrait 6 000 milliards de dollars d'investissement chaque année pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C. Souvent décriée, la finance est aujourd'hui l'une des clés dans la bataille contre le réchauffement climatique.

L'ESSOR DE L'ISR

Conscients du rôle qu'ils peuvent jouer, les acteurs du secteur se sont organisés pour disposer d'un cadre d'analyse commun. Ainsi, pour faire leur sélection, la majorité des investisseurs évalue désormais la démarche **RSE** (responsabilité sociale des entreprises) des sociétés. Pour cela, ils utilisent des critères **ESG** (environnementaux, sociaux et de gouvernance) capables de refléter les engagements réellement pris. Mieux encore, les acteurs de la finance sont de plus en plus nombreux à prendre en compte ces critères pour choisir leurs investissements. Selon l'Association française de la gestion financière (AFG), « l'investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité ». Ainsi, en influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR (investissement socialement responsable) favorise une économie responsable.

> “ Il faudrait 6 000 milliards de dollars d'investissement chaque année pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C. ”

Au 31 décembre 2019, l'encours de l'investissement responsable, en France, s'élevait selon l'AFG à 1 861 milliards d'euros, dont 546 milliards d'euros d'encours ISR (+ 32 % à périmètre constant sur un an) et

1 315 milliards d'encours pour les autres approches ESG (+ 21 %). Au niveau mondial, l'encours total des investissements ISR a atteint 17 100 milliards de dollars à fin 2019 d'après une étude de l'US SIF Foundation.

L'ENSEMBLE DE LA SPHÈRE FINANCIÈRE EST CONCERNÉ

Du financement direct des entreprises aux produits les plus complexes, les établissements financiers agissent pour avoir un impact sur l'orientation des flux de capitaux vers des projets et des investissements plus respectueux. Peu importe que l'on considère cela comme un effet de mode ou de simples effets d'annonce, les faits sont là : ce sont bien des pans entiers de nos économies qui sont désormais favorisés par les politiques durables des établissements financiers.

ISR : UN PUBLIC PAS ASSEZ INFORMÉ

Une tendance qui doit maintenant être soutenue par les particuliers. En tant qu'épargnant vous avez en effet un rôle extrêmement important à jouer. 66 % d'entre eux indiquent ainsi accorder de l'importance aux impacts sociaux et environnementaux de leurs placements[1]. Dans le monde 30 % des encours ISR sont détenus par des particuliers en 2018, contre seulement 11 % en 2012[2]. Et la marge d'évolution est encore immense : 67 % des Français n'ont jamais entendu parler d'ISR[3] et seulement 6 % des personnes interrogées indiquent s'être vu proposer de l'ISR par leur conseiller.

ISR / ESG : UNE QUESTION DE CONFIANCE

Pour convertir encore plus de particuliers, les acteurs de la finance doivent faire preuve de plus de transparence, un élément indispensable pour regagner la confiance du grand public. Des labels ont par exemple été mis en place afin de garantir que les fonds d'investissement sont bien engagés dans le financement de l'économie verte et de la transition écologique. Mais la simple mention ISR ou ESG dans l'intitulé des fonds ne suffit pas. Les acteurs de la finance doivent également faire preuve de pédagogie auprès de leurs clients. À ce titre, votre conseiller est à votre écoute pour vous renseigner sur les solutions existantes et celles qui pourraient s'insérer dans votre stratégie patrimoniale.

1. Source : Enquête menée par l'assureur Aviva et l'institut de sondage Odoxa.
2. Source : Global Sustainable Investment Alliance.
3. Source : IFOP, Sondage pour Vigeo Eiris et le FIR, septembre 2019.

> « 67 % des Français n'ont jamais entendu parler d'ISR. »

> « Les fonds thématiques investissent dans des entreprises qui œuvrent pour le développement durable. »

Donner du sens à son épargne

Investissement socialement responsable, fonds verts... La finance durable revêt différentes formes mais l'objectif est le même : investir dans des entreprises soucieuses du développement durable qui prennent en compte les défis environnementaux et sociétaux actuels. On vous explique comment y voir plus clair.

L'investissement socialement responsable (ISR) vous permet ainsi d'investir dans des valeurs qui prennent en compte, en plus des critères financiers, des critères extra-financiers de type ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Les fonds ISR peuvent s'appliquer aux actions et obligations cotées voire même, selon des modalités spécifiques, à l'immobilier ou au capital-investissement. Ce type de placements allie performance économique et impact social et environnemental.

De son côté, la finance verte a pour objectif, via un ensemble d'instruments financiers, de favoriser l'accélération de la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique. Les principaux outils de la finance verte sont les fonds « verts » et les « green bonds » ou obligations vertes. Les fonds thématiques investissent dans des entreprises qui œuvrent pour le développement durable, par exemple dans la lutte contre le réchauffement climatique ou dans le développement des énergies renouvelables.

Les « green bonds » sont des émissions obligataires sur les marchés financiers par des entreprises, des États ou entités publiques, visant à financer des projets favorisant la transition écologique. En tant qu'investisseur particulier, vous ne pouvez pas investir en direct dans ces obligations, vous devez passer par un fonds. Si la majorité des fonds sont à destination des investisseurs institutionnels, plusieurs sont désormais ouverts aux particuliers.

LES LABELS

Mais comment savoir quels fonds respectent quels engagements ? Pour aider les épargnants à y voir plus clair, le gouvernement a mis en place deux labels permettant d'identifier les fonds adoptant une démarche durable : le label ISR et le label Greenfin. Créé en 2015 par le ministère de l'Économie et des Finances, le label ISR est attribué aux fonds investissant dans des entreprises aux pratiques responsables en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Quant au Label Greenfin, créé par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en 2015, il est attribué aux fonds investissant dans l'économie verte et excluant les entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.

À savoir : il existe également d'autres labels européens. L'Union européenne essaie actuellement de mettre en place une norme commune à tous pour gagner en cohérence et garantir des normes communes.

ISR ET PERFORMANCE

Longtemps considérée comme un handicap pour la performance, la finance durable prouve aujourd'hui qu'elle peut se montrer compétitive. Selon une étude réalisée par La Financière de l'Échiquier en 2021, la prise en compte des critères ESG favoriserait bien la performance dans la durée. Entre 2010 et 2020, le portefeuille des meilleurs profils ESG a ainsi généré une performance 3 fois supérieure à celle des pires profils ESG. La surperformance s'accentue cette année encore, après avoir été multipliée par 2,3 sur 9 ans et par 2,6 sur 10 ans.

Une chose est sûre, la prise en compte des critères extra-financiers, si elle est bien intégrée dans les processus de gestion, peut permettre une meilleure compréhension des sociétés grâce à une analyse enrichie. L'ISR amène en effet un éclairage différent de la partie financière. Il permet par exemple d'avoir une meilleure visibilité sur les éventuels risques ou opportunités ESG d'une entreprise.

L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN CHIFFRES

522 Mds €

Montant total des encours gérés par des fonds responsables en France.

20 %

Progression des encours sur un an.

962

Nombre de fonds disposant d'un label français ou européen.

Source : Novethic - Données au 31 mars 2021.

LES FONDS ISR : DES CRITÈRES DE SÉLECTION PLUS STRICTS

CRITÈRES FINANCIERS

RENTABILITÉ • CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES • ENDETTEMENT...

CRITÈRES ESG

E pour Environnement

Quelle est la politique environnementale de l'entreprise pour faire face à ses principaux risques ? Arrive-t-elle à réduire son impact environnemental dans la durée (émission de CO_2, production de déchets, etc.) ? Comment l'entreprise gère-t-elle les risques environnementaux au sein de sa chaîne d'approvisionnement ? etc.

S pour Social

Comment l'entreprise prend soin de ses collaborateurs ? Comment gère-t-elle les risques sociaux chez ses fournisseurs ? Met-elle en place des initiatives en faveur des communautés locales ? etc.

G pour Gouvernance

L'équipe de direction est-elle mixte ? Le conseil d'administration est-il indépendant et compétent, et représente-il un réel contrepouvoir ? Les schémas de rémunération sont-ils alignés avec les intérêts des actionnaires minoritaires ? etc.

Les Français, de plus en plus intéressés par l'épargne responsable

Pour 66 % des épargnants français, les impacts environnementaux et sociaux constituent un critère important dans le choix de leur épargne, selon une enquête menée par l'assureur Aviva et l'institut de sondage Odoxa.

En 2020, 9 % des épargnants ont investi sur des fonds labellisés Investissement Socialement Responsable (ISR), un chiffre qui a doublé depuis 2017. Pour rappel, la labellisation ISR permet de sélectionner des placements responsables et durables. Cette tendance s'est accentuée depuis le début de la pandémie. Parmi les investisseurs ayant pu épargner depuis le début de la crise sanitaire, près de 25 % déclarent avoir investi dans des supports labellisés ISR.
D'après les chiffres fournis par Novethic, centre de recherche et d'information sur l'ISR, en France entre juin 2019 et juin 2020, les encours totaux des fonds dits « durables » (tout label confondu) ont augmenté de plus de 60 %, passant de 185 milliards d'euros à 315 milliards d'euros.

À l'international, les investissements responsables sont également de plus en plus appréciés. En termes d'encours, c'est le label belge Towards Sustainability qui arrive en tête avec près de 250 milliards d'euros, suivi par le label ISR français et ses 204 milliards d'euros d'encours à la fin octobre 2020.

LA COLLECTE DES PLACEMENTS SOCIALEMENT RESPONSABLES EN FORTE HAUSSE

La crise sanitaire mondiale a accéléré le développement des fonds labellisés Investissement Socialement Responsable (ISR). Selon les informations publiées par le label, 652 fonds étaient labellisés ISR au 31 mai 2021, contre seulement 320 à la fin 2019. Cela représente une augmentation de plus de 100 % en moins d'un an et demi.

Cette hausse du nombre de fonds labellisés s'explique en grande partie par la loi Pacte qui impose aux contrats d'assurance vie de référencer au moins un fonds de finance durable dans leurs contrats.

De plus, les investisseurs privilégient de plus en plus les placements qui ont du sens. Ainsi, les encours des fonds labellisés ISR ont augmenté de 80 % pour atteindre 498 milliards d'euros à la fin mai 2021. Aujourd'hui, le label ISR français domine le marché européen tant en termes de nombre de fonds labellisés qu'en termes d'encours.

LA STRATÉGIE À ADOPTER

Comment investir de façon responsable ?

Comme tout placement financier, l'investissement socialement responsable concerne différentes classes d'actifs. Vous pouvez ainsi investir dans la finance durable via des actions, des obligations ou via des fonds immobiliers. L'offre ISR est ainsi très étendue et vous pouvez y accéder via différents supports. Passage en revue.

> « Les labels garantissent l'engagement des fonds. »

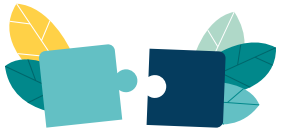

1. LES FONDS LABELLISÉS

Le moyen le plus répandu d'investir dans la finance responsable est sans aucun doute l'investissement dans un fonds labellisé (voir article Donner du sens à son épargne, p.6). C'est pour l'épargnant la garantie d'investir en sachant que le fonds respecte bien ses engagements. De plus, en fonction de ses engagements, il pourra choisir le label qui lui correspond le plus. Attention, l'horizon de placement moyen d'un fonds actions est d'environ 5 ans et les supports au sein desquels sont logés ces fonds présentent une durée de vie supérieure. Ce type d'investissement cadre parfaitement avec une vision long terme de votre épargne.

Le savoir-faire Primonial : depuis sa création en 1991, La Financière de l'Échiquier (LFDE) se préoccupe d'investissement responsable et prête une attention particulière au critère de gouvernance des entreprises dans lesquelles elle investit. En 2007, la société de gestion a mis au point une méthodologie d'analyse ESG qui s'est enrichie au fil du temps et elle applique son analyse extra-financière à l'ensemble des fonds en portefeuille. Début 2021, La Financière de l'Échiquier a annoncé l'obtention du label ISR pour trois fonds supplémentaires, portant son offre labellisée ISR à 9 fonds. Fin 2020, avec au total 6 milliards d'euros d'encours sous gestion, l'offre ISR et Impact de LFDE a franchi la barre des 50 % des encours sous gestion.

À savoir : la valeur des investissements peut varier à la hausse comme à la baisse, en fonction de la fluctuation des marchés financiers. Les OPC présentent un risque de perte en capital.

2. L'IMMOBILIER

Les fonds labellisés ISR sont le plus souvent des fonds actions mais l'offre de fonds immobiliers labellisés ISR se développe rapidement. Ces fonds immobiliers ISR se concentrent sur les critères environnementaux de performance énergétique et sur les critères d'utilisation sociale des bâtiments.

Le savoir-faire Primonial : Primonial REIM, leader du marché des SCPI, vous permet d'investir, depuis sa création, dans des secteurs immobiliers socialement utiles. Pour intégrer les critères ESG au niveau des acquisitions immobilières et en phase de gestion du portefeuille d'actifs, Primonial REIM a développé une méthodologie propriétaire. Ainsi, 100 % des acquisitions immobilières de la SCPI Primopierre, investie principalement dans l'immobilier de bureau francilien, font l'objet d'une notation extra-financière sur la base de 90 critères ESG répartis sous sept thématiques.

À savoir : comme tous les placements immobiliers, ces produits présentent un risque de perte en capital dû à l'évolution des marchés immobiliers notamment. Les revenus ne sont pas garantis, ils peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction de la performance du fonds. L'investissement en parts de SCPI s'envisage sur le long terme avec un horizon de placement recommandé de 10 ans. La liquidité est limitée, la société de gestion ne garantit pas la revente des parts. Et comme tout placement, les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Comment investir de façon responsable ?

3. LES PRODUITS STRUCTURÉS

Les produits structurés sont des montages financiers alternatifs à des placements classiques.

Conçus en toute transparence et dans un cadre très réglementé, ils sont constitués d'un élément obligataire assurant une protection du capital et d'un élément optionnel visant à bénéficier de la performance du sous-jacent.

C'est en se penchant sur la construction même du produit, qu'il est possible de concilier recherche de rendement financier et quête de sens. Plusieurs approches sont possibles :

- **green bonds ou « obligations vertes » :** emprunts obligataires émis sur les marchés financiers pour financer des projets contribuant à la transition écologique,
- **titres à impact positif :** l'émetteur s'engage à détenir dans son bilan des actifs financiers à impact positif pour un montant équivalent à l'ensemble des souscriptions reçues, et ce, pendant toute la durée de vie du produit,
- **produits dont le sous-jacent** (indice ou panier de valeurs) **intègre des critères ESG.**

Le savoir-faire Primonial : depuis 2019, DS Investment Solutions, société spécialisée dans la recherche et le développement de produits structurés et de fonds quantitatifs, a fait évoluer sa gamme vers une offre 100 % ESG.

Cette approche d'intégration ESG est adaptée selon les produits, que ce soit sous la forme de titres à impact positif, et/ou sur la partie optionnelle par le biais de sous-jacents liés à la thématique ESG.

À savoir : les produits structurés sont des instruments financiers présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. Les produits structurés sont des produits complexes à comprendre. Les investisseurs potentiels doivent disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires afin de pouvoir évaluer les risques, les avantages et inconvénients liés au produit avant toute décision d'investissement.

4. EN DIRECT

Si vous disposez de bonnes connaissances financières et de temps à consacrer à la gestion de votre portefeuille, vous pouvez préférer l'investissement en direct en actions.

En constituant et en gérant vous-même votre portefeuille d'actions, vous pouvez ainsi sélectionner directement des entreprises qui agissent sur les aspects qui vous tiennent à cœur.

À SAVOIR

VOUS POUVEZ SOUSCRIRE CES PRODUITS VIA DIFFÉRENTES ENVELOPPES :

- une assurance vie
- le plan d'épargne retraite
- un PEA
- un compte-titres
- l'épargne salariale.

Parlez-en à votre conseiller, il vous indiquera quel est le meilleur moyen pour le faire en fonction de votre situation.

LES PRODUITS PHARES

Comment bien choisir son fonds ISR ?

Rien qu'en France, il existe, selon le ministère de l'Économie et des Finances, plus de 650 fonds labellisés ISR. Face à une offre aussi large, il n'est pas évident de faire le bon choix. Voici les trois points clés à suivre pour vous aider à faire le tri.

> “ Vos convictions personnelles constituent un excellent moyen de choisir le fonds dans lequel investir. ”

1. DÉTERMINER VOS CONVICTIONS

Avant de commencer, vous devez d'abord déterminer quels sont les enjeux sociaux ou environnementaux que vous souhaitez soutenir. Votre choix ne sera pas le même si vous préférez investir pour lutter contre le réchauffement climatique ou favoriser l'inclusion sociale. Vos convictions personnelles constituent un excellent moyen de choisir le fonds dans lequel investir. Elles vous aideront à identifier le type de placement à privilégier.

2. ANALYSER LES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

Avant d'investir dans un fonds ISR, vous devez bien comprendre que la stratégie d'investissement ISR peut varier en fonction du fonds. C'est pourquoi pour faire le bon choix, vous devez analyser la stratégie d'investissement des fonds qui vous intéressent. Parmi les principales stratégies d'investissement socialement responsable, on trouve :

- l'approche « best-in-class » consiste à sélectionner les meilleures entreprises de chaque secteur sans en exclure aucun. On peut ainsi retrouver des sociétés du secteur parapétrolier dans les fonds suivant cette approche. Néanmoins, ces sociétés seront celles qui ont mis en place les meilleures mesures pour répondre aux enjeux environnementaux,
- l'exclusion, comme son nom l'indique, revient à exclure de l'univers d'investissement les entreprises ne répondant pas à des critères socio-environnementaux minimaux. Il peut s'agir d'exclusions sectorielles (armement, nucléaire...) ou bien d'exclusions normatives,
- l'approche thématique consiste à investir dans des entreprises présentes dans les secteurs d'activité liés au développement durable (changement climatique, énergies renouvelables, eau, etc.).

Assurez-vous de bien comprendre le fonctionnement du fonds ISR et vérifiez que les critères et la politique d'investissement sont bien en adéquation avec vos valeurs. Pour cela, consultez la documentation à votre disposition comme le DIC/DICI (document d'informations clé) ou consultez les sites internet des sociétés de gestion pour vous renseigner sur leur politique d'investissement.

À savoir : un même fonds peut regrouper plusieurs de ces stratégies d'investissement. Certains fonds mettent ainsi en place une approche « best-in-class » tout en excluant certains secteurs.

3. GARDER EN TÊTE L'ASPECT FINANCIER

Attention néanmoins, ces considérations ne doivent pas vous faire oublier qu'il s'agit avant tout de votre épargne. Comme pour tout placement, votre choix doit prendre en considération l'aspect financier tout en étant lié à vos objectifs d'investissement. Afin de prendre la bonne décision, il est donc important de bien appréhender le risque, le rendement espéré et l'horizon de placement.

C'est pourquoi, il est recommandé de vous faire accompagner dans votre choix. Si vous êtes intéressé par l'ISR, n'hésitez pas à contacter votre conseiller en gestion patrimoine. Il saura vous présenter l'offre existante et celle qui correspond le mieux à votre profil d'épargnant.

PRIMONIAL

Primonial Ingénierie Développement :
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros. 884 030 834 R.C.S. Paris.

SIÈGE SOCIAL
6-8 rue du Général Foy | 75008 Paris
Téléphone : 01 44 21 70 00

ADRESSE POSTALE
6-8 rue du Général Foy | CS 90130 | 75380 PARIS Cedex 8

www.primonial.com

DC03491 - Livre blanc ISR version PP - JUILLET 2021 - Crédits photos : Primonial, Shutterstock.